

## Compte-rendu INTERNE de la réunion des 9 organisations de retraité·e·s du lundi 4 mars 2024

La réunion s'est tenue le lundi 4 mars 2024, de 10 h à 12 h à la Bourse du travail de Paris (rue du Château d'Eau), avant le colloque sur le 8 mars dans cette même Bourse, à compter de 14 heures.

Organisations présentes : CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, et organisations absentes excusées : CFTC, CFE-CGC, Ensemble & Solidaires.

**Ordre du jour** : le 8 mars, le 26 mars, rencontre avec Pascal Champvert, HCFEA, questions diverses (calculateur de la perte de pension, réouverture d'accueil physique dans les services publics, rencontre avec les parlementaires, l'Isère).

### Le 8 mars

**La CGT** fait le point de la préparation. Chaque organisation a diffusé les matériels. À Paris, le départ est à 14 h Place Gambetta (75020). Depuis quelques manifs, des femmes juives se disant « violées par le Hamas » s'insèrent dans les manifs, elles ont demandé de s'intégrer dans la nôtre, ce qui provoquera quelques remous au début, en présence de la presse. La CGT a mis l'accent sur les grèves. Le communiqué de la manif du 9 mars à République pour Gaza devrait sortir dans la journée.

Le colloque de 6 organisations sur la réversion a lieu cet après-midi à la bourse.

**La FSU** informe qu'à Lyon aussi, une organisation de femmes, très minoritaire, sème la pagaille. Les réunions unitaires ont réfléchi à des initiatives spectaculaires. La FSU a envoyé le projet de communiqué, reprenant le tract, qui pourra partir rapidement.

**FO** s'inscrit dans l'action pour la journée du 8 mars, mais ne participera pas au colloque de cet après-midi car FO organise le sien le 8 mars et ne voyait pas comment inviter ses militants à participer aux deux.

**La CGT** a aussi diffusé un tract sur les pensions et leur revalorisation, les écarts entre femmes et hommes, le rôle invisible des femmes dans société (elles sont souvent aidantes), la santé et les examens qui cessent à 65 ans, les féminicides. Le 8 mars se prépare bien.

**Solidaires** mobilise pour le 8 mars et diffuse un tract sur les violences faites aux séniore : parmi la bonne centaine annuelle de féminicides, une femme sur cinq a plus de 60 ans et une sur dix plus de 70 ans ; dans les Ehpad, 46 maltraitances sexuelles ont été signalées ; dans un Ehpad Korian, c'est la victime qui a été sanctionnée en restreignant les visites de la famille, en la laissant seule face à son agresseur... Le G9 pourrait s'emparer de ce sujet.

### Le 26 mars

**La CGT** informe que, pour Paris, des animations se préparent pour le rassemblement à Bercy, et des responsables de syndicats en lutte ont prévu de venir. Il y aura des signatures de pétitions (hôpital, guichet

en gare), des distributions de tract comme celui sur l'enseignement à Saint Denis. Tous les barnums sont les bienvenus, ainsi que les camionnettes et les ballons.

**La conférence de presse** sera convoquée par FO, mais chaque organisation doit insister auprès des journalistes avec qui elle a des relations. **La demande d'audience au ministre** doit partir vite et il faudra ensuite insister auprès du secrétariat du ministre, pour être reçu avant ou pendant le rassemblement. Chaque organisation doit transmettre le nom de la personne qui la représentera.

Chaque département d'Île-de-France est autonome et décidera de qui il va rencontrer. Les départements 77 (Meaux et Melun), 78, 91 (3 rassemblements) ont prévu un ou plusieurs rassemblements, ce qui dégarnira le rassemblement de Paris.

**La FSU** a un projet de demande d'audience qui devra partir jeudi au plus tard. Chaque organisation doit envoyer des amendements et l'approuver.

Le SNES a réagi sur les retraité·es choyé·es et sur le risque de sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation en 2025. Le graphique de Solidaires sur la perte de pouvoir d'achat est toujours d'actualité.

Lors de la dernière rencontre à Bercy, nous avons rédigé des questions qui ont été remises au ministre.

**FO** prépare la conférence de presse, cherche le meilleur lieu sur la place (devant un barnum) et organise la relance des organes de presse. Les ballons avec leurs camionnettes seront là. Les responsables d'organisation se retrouvent à 13 h 30 pour s'installer et le « point presse » pourrait être organisé vers 13h45 sur la Place, devant Bercy.

## Rencontre avec Pascal Champvert

**La FSU** rappelle qu'elle a eu lieu dans le cadre de nos rapports avec les associations du HCFEA. Nous connaissons bien Pascal que nous faisons intervenir dans diverses rencontres, il est souvent d'accord avec nous et vote de la même façon. Il n'est pas d'accord avec la grande place que nous accordons à la Sécu. Il intervient essentiellement sur l'âgisme et a pointé le désaccord avec notre revendication de 1 soignant·e pour 1 résident·e car il réclame 1 personne par résident·e. Il soutient l'heure à 32 € (comme le rapport du HCFEA), insiste sur le libre choix absolu de la personne pour le logement (domicile, établissement, intermédiaire) y compris au début de la maladie d'Alzheimer. Le Service public départemental est expérimenté dans 18 départements, il ne s'en occupe pas

**La CGT** prépare le 26 mars et informe que les prix de l'alimentation augmentent beaucoup.

Sur la région parisienne, les départements de la grande couronne organisent leur propre initiative au plus près de chez eux, ce qui diminue le rassemblement de Paris et leur évite d'organiser un bus. Les responsables d'USR-CGT pourront prendre la parole pour expliquer leur mobilisation dans le département.

Pour le recensement des initiatives dans les départements, la CGT transmettra son tableau à FO qui va centraliser. Ça se prépare bien dans les départements.

**Solidaires** se charge de réaliser le tract pour Paris et accepte d'assurer le service d'ordre pour le rassemblement parisien.

**La FGR-FP** a diffusé un tract. Elle confirme que la grande couronne mobilise à proximité, mais quelques personnes feront les deux. Dans l'Isère, une demande de rencontre avec le Préfet a été déposée.

**Décisions pour la demande d'audience au ministre** : elle va partir jeudi (après les avis des organisations absentes) et il faudra insister auprès du secrétariat du ministre, pour être reçu avant ou pendant le rassemblement.

Chaque organisation doit transmettre le nom de la personne qui la représentera. Pour cette audience, un questionnaire sera remis au ministre, pour cela, chaque organisation envoie des questions à Marylène qui centralise et en retiendra 3 ou 4. Il sera imprimé et distribué aux manifestant·es.

S'il y a audience, l'un d'entre nous en fera le compte-rendu sur la place. En tout état de cause, chaque organisation interviendra (brièvement pour éviter la lassitude), en tenant compte de ce qui a été dit par les personnes précédentes.

car c'est uniquement une simplification des démarches pour un guichet unique, ce qui ne règle pas les disparités entre départements. Il souhaite que nous envoyions le non-fonctionnement de certains CDCA.

**Solidaires** a envoyé un compte-rendu détaillé de la rencontre. Pascal Champvert développe à raison l'âgisme dans la société. Pendant la pandémie, l'idée de ne pas bloquer économie pour quelques vieux n'a pas choqué outre mesure et est passée dans les têtes des gens, car nous subissons toutes les idées de l'âgisme, nous nous faisons tous avoir avec des discours sur l'âgisme semblant « naturels » comme ils l'étaient encore récemment sur les femmes, les noirs, .... Le discours prépare les

politiques d'austérité. Champvert a raison aussi sur le libre choix personnel en anticipant les souhaits, y compris sur la fin de vie, sur l'égalité entre les départements. Nous disons 100 % Sécu, mais y compris le logement et la nourriture ?

## HCFEA

La FSU informe du contenu du rapport qui dénonce le manque d'ambition politique et réclame une loi de programmation sur 10 ou 15 ans pour que les personnes et le personnel perçoivent l'avenir. Les financements sont insuffisants. La vie à domicile concerne 96 % des personnes âgées, mais seulement 6 % des logements sont adaptés. Il demande la prise en charge des maladies dégénératives et de la fin de vie.

La prévention pourrait être une source d'économies. Le service public départemental pourrait être un point d'appui. L'attractivité des métiers impose un tarif horaire à 32 €, ce qui diminuerait le reste à charge. La 5<sup>e</sup> branche ne suffit pas pour le problème de la perte d'autonomie. Nos organisations partagent ce constat et remarquent que le financement tient en 2 pages sur les 66.

## Questions diverses

### Calculateur de la perte de pension

La CGT a mis en place un calculateur, toujours perfectible : le retraité indique sa pension nette de 2020 et le calculateur indique la perte cumulée de chaque mois jusqu'à 2024. Cela sensibilise les retraité·es sur le montant de la perte, participe à la mobilisation et justifie la revendication du 10 %. Il va être mis en ligne et s'améliorera au fil du temps.

### Réouverture d'accueil physique dans les services publics :

L'UDR FO 75 informe de la proposition du vote d'une loi sur la réouverture d'accueil physique dans les services publics. Cette loi passera au Sénat si un groupe le propose, FO propose une courrier aux sénateurs pour leur demander d'approuve la demande de vote puis de voter la loi.

La CGT rappelle que cela fait suite à la rencontre avec la députée Danièle Obono qui a profité d'une niche parlementaire pour déposer cette loi. La CGT est d'accord pour y travailler et participer à des rencontres.

**Décision** : nous sommes d'accord pour que cette démarche soit celle des 9. Le projet de texte de FO d'un courrier aux sénateurs et sénatrices pour leur demander d'appuyer la demande de mettre la

FO partage les propos précédents et insiste sur le concret : le prix de la journée. Le 1 soignant·e pour 1 résident·e est une bonne revendication, pour nous. La liberté de choix est son problème à lui, chaque famille prend sa responsabilité.

Une assurance de l'aide à l'autonomie des GIR 1 et 2 avait été refusée par le HCFEA, mais elle revient dans l'actualité avec une obligation de la souscrire à 25 ans.

**Solidaires** cite le rapport de 2010 de la députée UMP Valérie Rosso-Debord qui disait également non à un renforcement de la Sécu et proposait de rendre obligatoire dès l'âge de 50 ans la souscription d'une assurance perte d'autonomie liée à l'âge : ainsi, la loi aurait obligé les personnes à payer des cotisations à des assureurs privés qui auraient bénéficié d'un marché captif ouvert par le législateur !

FO rappelle que cette proposition a été abordée dans le groupe Bachelot, qui a constaté que cela ferait 200 à 300 € de rente mensuelle, ce qui ne vaut pas le coup.

proposition de loi à l'ordre du jour du Sénat, puis de la voter, est approuvé (les organisations absentes doivent donner leur avis). Chaque département peut/doit interpeller ses sénateurs et sénatrices en utilisant ce courrier.

**Rencontre avec les parlementaires** : suite à nos demandes, nous avons un rendez-vous le 20 mars à 15 H à l'Assemblée nationale avec Jérôme GUEDJ. Chaque organisation envoie le nom de son participant à Annie Dromer d'Ensemble & Solidaires.

### Situation dans l'Isère

La FGR-FP informe que sept rencontres sont prévues avec les député·es, y compris avec les 3 député·es LR qui ont, pour une fois, accepté une rencontre. La présidente du groupe des Verts a un discours positif sur les retraité·es et souhaite qu'une pétition puisse être signée. Les Verts sont actifs sur le sujet.

Le CDCA de juin a soutenu une association mise en redressement judiciaire et reprise par une autre association. Le CDCA a reconnu le travail et a intégré deux responsables syndicaux au bureau. Une autre association est en redressement judiciaire et

n'a pas de repreneur. La prise en charge des personnes en perte d'autonomie subit le choc de la politique du Conseil Départemental, qui a notamment baissé à 20 € la prise en charge de l'aide à domicile. La présidence LR bloque tout débat, y compris sur les avis à donner. Une conférence de presse du G9 (avec la CFDT), et des associations qui pourraient s'y associer, se tiendra sur le fonctionnement du CDCA, la baisse des subventions qui fragilise les associations et en fait disparaître.

**Solidaires** constate une fois de plus que la politique consiste à faire passer des établissements du public ou du non-lucratif au privé qui se fait du pognon. C'est toujours le même processus, la même politique du département où, faute de moyens financiers, le social gicle en premier, est mis en vente, est racheté par le privé à bas prix, c'est tout un système. Les équipes du G9 pourraient s'occuper de cette politique, faire du terrain, s'implanter sur le terrain par le biais de ces interventions.

**Prochaine réunion : mardi 9 avril à 14 h 30 dans le local de FO**